

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 27 AVRIL 2026

PROCES VERBAL

Le conseil municipal de Montreuil-l'Argillé, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance publique, le lundi vingt-sept avril deux mille vingt-six à dix-huit heures, sous la présidence de Madame VAUQUELIN Sylvie, maire.

Etaient présents : Mme CALAIS Martine, M. CHERADAME Yvon, Mme LEBON Mathilde, adjoints ; Mme DORAY Lydie, M. GROULT Jean-Louis, M. FORTIER Christophe, Mme LE MEZEC Annie, M. GANDON Christophe, Mme PASTÉ Émilie, Mme ADELINET Stéphanie, M. RUELLE Benjamin.

Absents excusés : Mme DOUX Chantal, M. DE TAEVERNIER Christophe, M. PREVOST Corentin (donnant pouvoir à M. RUELLE Benjamin).

Secrétaire de séance : Mme DORAY Lydie.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

La Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2026

FIXE pour 2026 le taux des taxes locales comme suit :

TAXES	TAUX 2026
Taxe foncière sur bâti	38.13 %
Taxe foncière sur non bâti	38.15 %
Taxe d'habitation	6.65 %

CHARGE Madame la Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Par 13 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention.

BUDGET PRIMITIF 2026

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT	1 208 901.28	850 710.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTATS DE FONCTIONNEMENT REPORTE	(si déficit)	(si excédent) 358 191.28
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 208 901.28	1 208 901.28

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	200 040.00	364 260.96
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	135 196.20	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si déficit) 29 024.76	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		364 260.96	364 260.96
TOTAL DU BUDGET		1 573 162.24	1 573 162.24

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'arrêter le budget primitif principal 2026 de la Commune à la somme de :

- section de fonctionnement

dépenses : 1 208 901.28 €

recettes : 1 208 901.28 €

- section d'investissement

dépenses : 364 260.96 €

recettes : 364 260.96 €

Par 13 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention.

RENOUVELLEMENT COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTES (CCID) SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2026

Vu l'article 1650-1 du Code général des impôts,

Suite au renouvellement du conseil municipal,
Madame la Maire expose qu'il y a lieu de dresser une liste de contribuables en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs.

Cette liste doit être établie en nombre double, soit 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants, parmi lesquels l'administration fiscale désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
DRESSE la liste des contribuables ci-annexée ;
AUTORISE la Maire à transmettre cette liste à l'administration fiscale.

Membres proposés	
VAUQUELIN Sylvie	GROULT Jean-Louis
CALAIS Martine	DOUX Chantal
CHERADAME Yvon	LE MEZEC Annie
LEBON Mathilde	HUBLIN Jean-Pierre
PREVOST Corentin	MAILLARD Pierre
GANDON Christophe	BESNARD Pascal
DORAY Lydie	RUELLE Jean-Luc
RUELLE Benjamin	CALAIS Didier
PASTÉ Emilie	SZEMPRUCH Antoinette
FORTIER Christophe	MITATRE Annick
ADELINET Stéphanie	MARIN Jean-Louis
DE TAEVERNIER Christophe	FAFIN Françoise

Par 13 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention.

RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

La commission de contrôle est composée de 5 membres. Dans les communes ayant au moins deux listes, les conseillers sont pris dans l'ordre du tableau parmi les membres volontaires, **à l'exception du maire et des adjoints titulaires d'une délégation.**

Si deux listes en présence au conseil :

- 3 conseillers de la liste majoritaire (+ 1 suppléant),
- +
- 2 conseillers de la liste minoritaire (+ 1 suppléant).

Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales :

Conseillers municipaux de la 1ère liste				Conseillers municipaux de la 2ème liste		
1 ^{er} titulaire	2ème titulaire	3ème titulaire	Suppléant	1 ^{er} Conseiller	2ème Conseiller	Suppléant
Lydie DORAY	Benjamin RUELLE	Christophe FORTIER	Stéphanie ADELINET	Jean-Louis GROULT	Annie LE MEZEC	Chantal DOUX

Par 13 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention.

DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS AU COMITE DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000

La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite loi 3DS, a notamment conduit à la décentralisation partielle de Natura 2000. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2023, les Régions assurent l'autorité administrative des sites exclusivement terrestres.

Le comité de pilotage du site FR2300150 « Risle, Guiel, Charentonne » est amené à se réunir dans les prochains mois. En tant que membre du comité de pilotage, un représentant de la commune et un suppléant doivent être désignés, par délibération, afin de pouvoir y siéger.

Ce mandat permet au représentant de la collectivité, le cas échéant, de présenter sa candidature intuitu personae à la présidence du comité de pilotage, ou celle de la collectivité à la maîtrise d'ouvrage du site Nature 2000, et de participer aux votes.

Ainsi, il est proposé de désigner un titulaire et un suppléant pour siéger au comité de pilotage du site Natura 2000 FR2300150 « Risle, Guiel, Charentonne ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DESIGNE pour siéger au sein du comité de pilotage du site FR2300150 « Risle, Guiel, Charentonne »,

- **En tant que membre titulaire : Christophe FORTIER**
- **En tant que membre suppléant : Benjamin RUELLE ;**

AUTORISE la Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Par 13 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention.

QUESTIONS DIVERSES

Toiture du DOJO : travaux programmés en juillet 2026.


Installation pompe à chaleur local situé 16, rue Grande : travaux prévus à la mi-juin 2026.

Élections sénatoriales : Prévues le vendredi 5 juin 2026.

SIEGE : Monsieur Christophe Fortier a présenté un compte rendu de la dernière réunion au SIEGE.

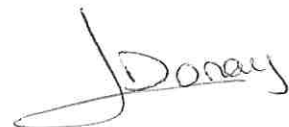
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h43.

La Maire,



Sylvie VAUQUELIN

La secrétaire de séance,



Lydie DORAY